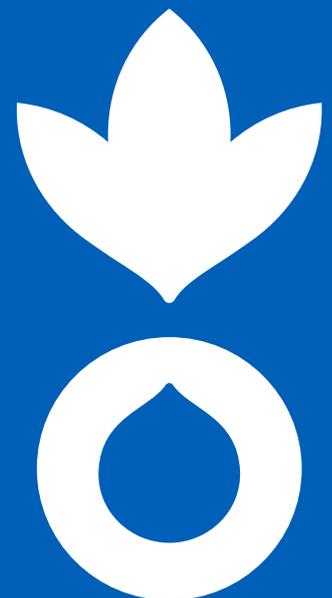


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA MAURITANIE



POINTS SAILLANTS

- Ressources en pâturages globalement suffisantes malgré quelques zones en déficit
- Ressources en eau globalement suffisantes
- Fortes concentrations de bétail au niveau des zones pastorales stratégiques
- État d'embonpoint du cheptel globalement satisfaisant
- Enregistrement de plusieurs feux de brousse
- Signalement de vols de bétail
- Termes de l'échange caprin contre sorgho défavorables pour les éleveurs
- Situation sanitaire normale avec des cas de peste de petits ruminants au niveau des sites surveillance du Gorgol



Le système d'information et de surveillance de la zone agropastorale de la Mauritanie a vu le jour en 2019 et est actuellement financé par les projets suivants :

- « West Sahelian PASTORAL EARLY WARNING SYSTEM – PEWS – A tool towards resilience to climate change and climate variabilities », financé par la fondation ACF Italie.
- « CPP – Confluences 2 : Contribuer à la sécurité nutritionnelle des populations vulnérables à travers une approche intégrée nutrition-santé en développant des actions préventives et en proposant des politiques publiques adéquates », financé par l'Agence Française de Développement AFD.

Ce système d'information et de surveillance est mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF) en collaboration avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), le ministère de l'Élevage et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP membre du Réseau Billital Maroobé RBM) pour appuyer le Système d'Alerte Précoce (SAP) national dans la collecte et l'analyse des données agropastorales.

La validation finale de ce bulletin est assurée par le Comité National de Suivi Pastoral qui regroupe plusieurs acteurs du secteur, ONG et Associations. Au niveau régional, la validation est effectuée par les représentations du ministère de l'Élevage.

La démarche méthodologique combine des enquêtes de terrain au niveau des sites relais de surveillance pastorale et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site www.geosahel.info. Les enquêtes de terrain concernent 22 sites relais répartis sur différents départements qui composent la zone agropastorale des régions de Hodh El Chargui, du Guidimakha, du Brakna et du Gorgol. Chaque site relais est sous la responsabilité d'un relais sentinelle, qui est chargé de collecter les données sur les ressources pastorales à une fréquence hebdomadaire. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages de téléphonie mobile (SMS), et une plateforme de service internet centralise les données collectées. Ces dernières sont par la suite traitées pour une interprétation statistique et cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLEVAGE

DISPONIBILITÉ DES PÂTURAGES

Au cours de la période décembre 2023 - Janvier 2024, les ressources fourragères demeurent globalement suffisantes comme la période précédente au niveau des sites agropastorale de la Mauritanie. Cependant, des poches déficitaires sont signalées au niveau de certaines zones.

La Figure 1 indique la fraction de la couverture végétale de la partie sud du pays au courant de la période. Elle montre que la bande frontalière avec le Mali et le Sénégal dispose d'une meilleure couverture végétale.

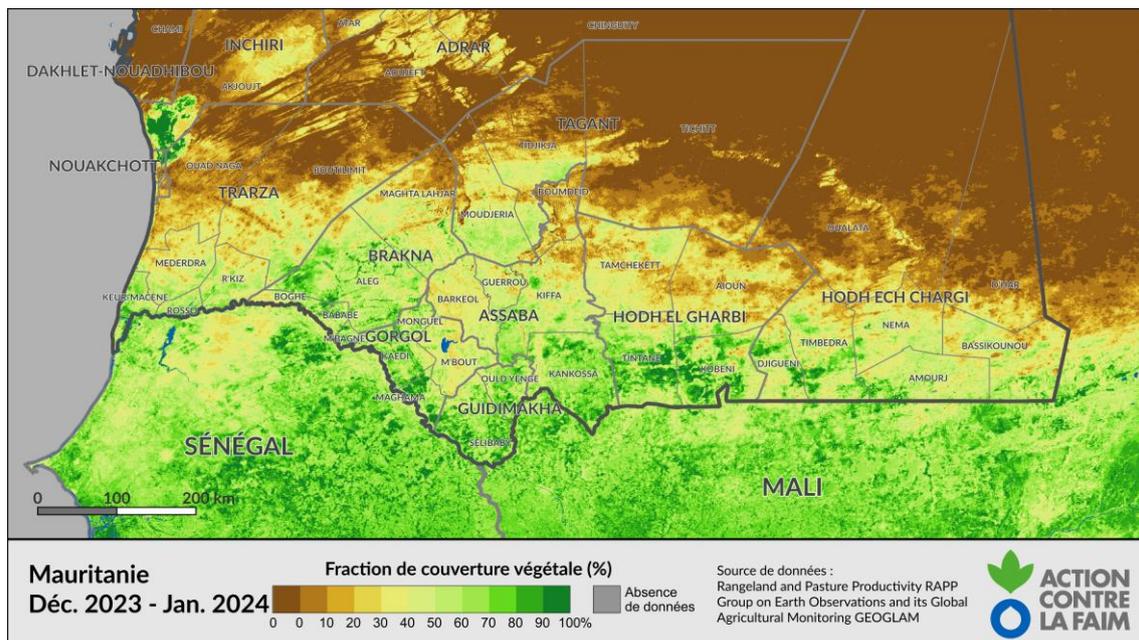


Figure 1 - Fraction de couverture végétale observée pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

La carte d'anomalie de couverture végétale pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 comparée à la moyenne sur la même période depuis 2001 (Figure 2), indique une couverture végétale globalement acceptable sur la partie sud du pays avec cependant plusieurs zones déficitaires notamment dans les Wilayas de Hodh El Gharbi et Hodh El Chargui. Cette situation corrobore les données issues des sites sentinelles qui indiquent des tendances similaires.

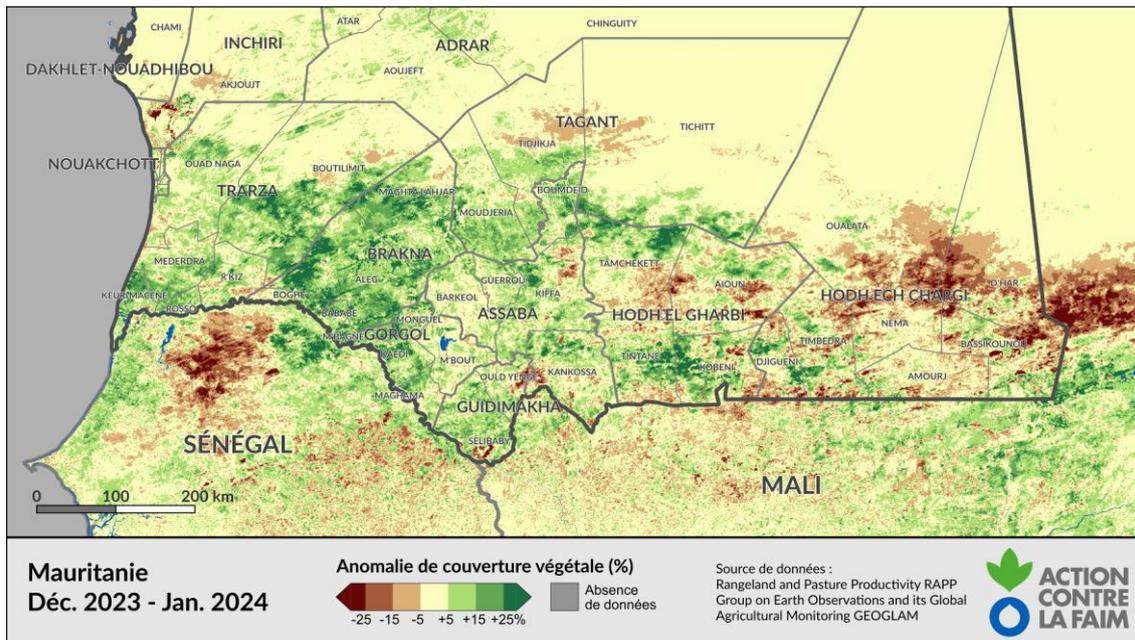


Figure 2 – Anomalie de couverture végétale calculée pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 en Mauritanie

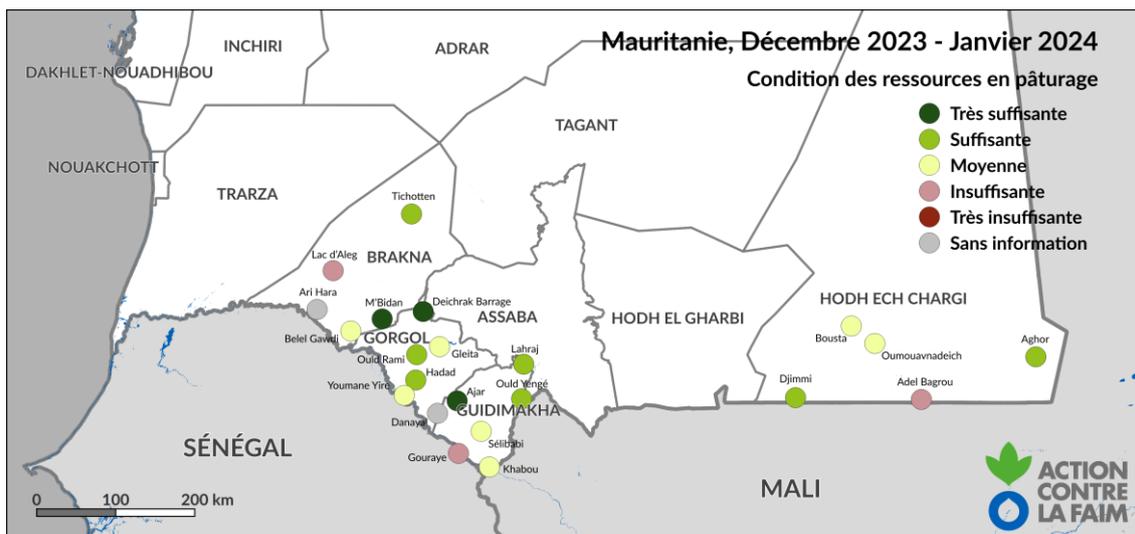


Figure 3 – Situation des ressources en pâturage observée pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

Au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui, malgré la diminution des pâturages par rapport à la période précédente, une disponibilité généralement satisfaisante est observée notamment au niveau des zones d'Aghor et Djimmi au niveau du moughataa de Djigueni. Cependant au niveau des localités de Boustia et Oumouavnadeich la disponibilité du pâturage reste moyenne. La zone d'Aldegabrou demeure toujours déficitaire comme la période précédente sous l'effet d'une forte pression, accentuée par l'afflux de réfugiés en provenance du Mali composé à majorité d'éleveurs.

Au Guidimakha, on signale une situation globalement satisfaisante au cours de cette période. La bonne couverture végétale est observée au nord plus précisément dans les zones d'Ould Yengé, Lahraj et Ajar au centre. Cependant les successions de cas de feux

de brousse au niveau des zones stratégiques notamment à Gouraye et Khabou ont eu un impact sur la disponibilité des ressources fourragères. Dans la Wilaya du Gorgol, malgré les quelques cas de feux de brousse, on observe une situation similaire à celle du Guidimakha comme l'indique la Figure 3. La disponibilité des ressources fourragères reste suffisante à très suffisante dans l'espace composé de Hadad, Deichrak Barrage et Ould Ramy dans la commune de Lexeiba. Au Brakna, la situation des ressources fourragères est satisfaisante à l'exception de la zone du Lac Aleg où des poches déficitaires sont signalées.

La campagne de protection des pâturages lancée durant la période par l'Etat Mauritanien à travers le Ministère de l'Environnement est toujours en cours au niveau des 7 Wilayas agros-sylvo-pastorales. Cette campagne d'une durée de quatre mois vise essentiellement à entretenir 6200 Km d'anciens pares-feux et à en ouvrir 1500 km nouveaux. A cela s'ajoute une autre distance de 1000 km à réaliser par les populations locales au niveau des sept Wilayas pastorales du pays selon le Ministère de l'Environnement.

ABREUVEMENT DU BETAIL

Les informations reçues au cours de cette période ainsi que les observations terrain indiquent un assèchement total des eaux de surface temporaires au niveau des sites suivis à l'exception de quelques mares semi-permanentes et permanentes. Cet assèchement précoce des mares est dû à la faible quantité de pluies enregistrée durant l'hivernage dernier. Malgré cette situation, les ressources en eau au niveau des forages restent suffisantes pour assurer l'abreuvement du bétail d'ici la prochaine période.

Dans la Wilaya du Hodh El Chargui, il ressort des informations reçues au cours de cette période d'une bonne disponibilité des ressources en eau (Figure 4). Néanmoins, une situation moyenne est signalée dans la zone d'Adelbagrou située sur la bande frontalière. La situation décrite au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui est similaire à celle de Guidimakha et du Gorgol expliquant ainsi la bonne disponibilité des ressources en eau au niveau de la majeure partie des sites sentinelles comme l'illustre la Figure 4.

Les zones suivies de la Wilayas du Brakna comme Lac Aleg, M'bidan et Belel Gawdi relevant de la commune de M'bagne disposent de quantités suffisantes en eau favorisant de bonnes conditions d'abreuvement du cheptel. Cependant dans la zone de Tichotten dans la commune de Maghtalahjar, les ressources en eau sont insuffisantes par rapport à la période précédente. Cette situation risque de s'aggraver dans les mois à venir notamment durant la période de soudure.

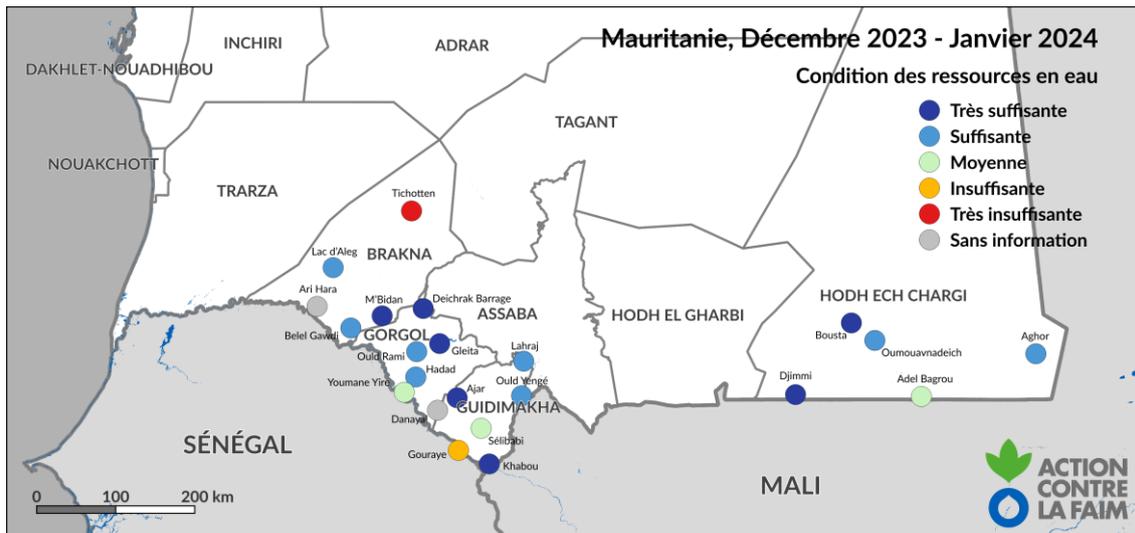


Figure 4 - Disponibilité des ressources en eau rapportée pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

À la suite de l'assèchement des eaux de surface, les principales sources d'abreuvement du bétail au cours de cette période au niveau des sites demeurent les mares, les puits, les barrages et le Fleuve (Figure 5). Il faut cependant noter que la Direction Régionale de l'Hydraulique et l'Assainissement (DRHA) du Guidimakha a procédé à l'ouverture des forages pastoraux.

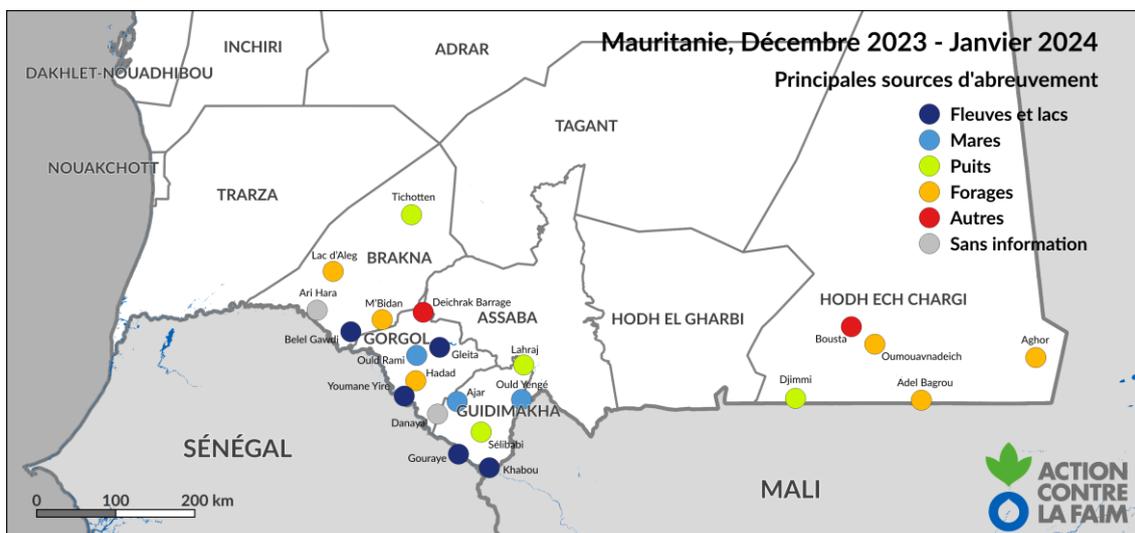


Figure 5 - Principales sources d'abreuvement des animaux utilisées pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DE BÉTAILS

Comme la période précédente, une forte concentration de bétail est notée au niveau des zones pastorales stratégiques de la Mauritanie. Les informations reçues au cours de cette période montrent que la transhumance a véritablement commencé comme l'indique la Figure 6. La majeure partie des éleveurs convergent vers les zones pastorales stratégiques pour la recherche de pâturages plus précisément au sud du pays.

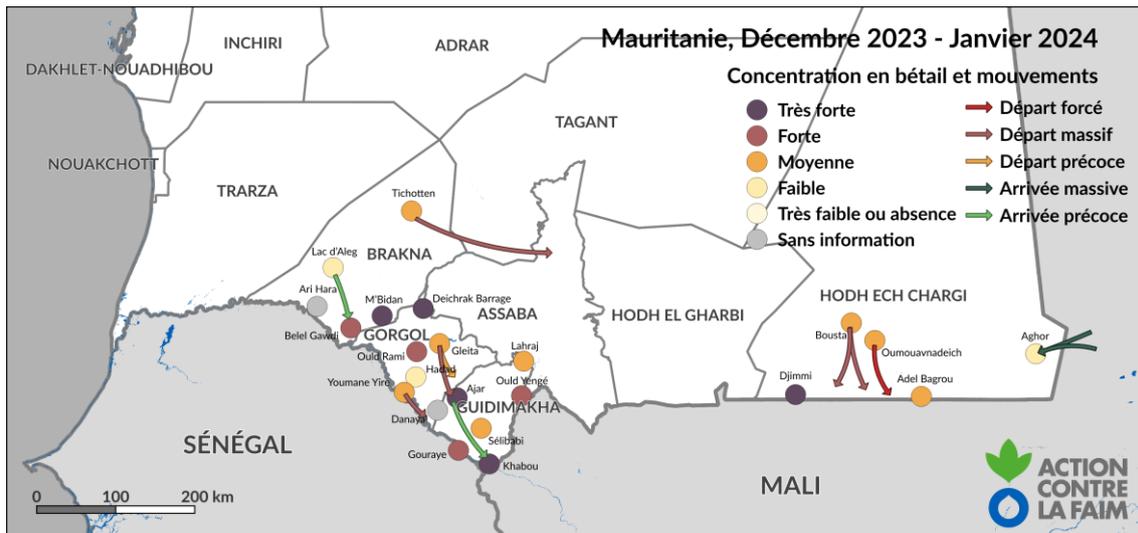


Figure 6 – Concentration et mouvements du bétail observés pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

Dans le Wilaya de Hodh El Chargui, on observe une très forte concentration au niveau de la zone de Djimmi dans le moughataa de Djigeuni. Toutefois, dans la moughataa de Bassikounou dans la zone d'Aghor enregistre des arrivées massives de troupeaux composées de bovins et ovins en provenance du Mali exerçant une forte pression sur les ressources pastorales. Au niveau des zones de Boustta et Oumouavnadeich, on enregistre des départs massifs de troupeaux vers le sud de la Wilaya plus précisément sur la bande frontalière en quête de meilleure ressources pastorales. Au Guidimakha, la forte concentration d'animaux se trouve au niveau des zones pastorales stratégiques à Khabou, Gouraye et Ajar. Parmi ces zones, celles de Khabou et Ajar enregistrent des arrivées de troupeaux en provenance de Gorgol.

Dans la Wilaya du Brakna, la forte concentration de bétail est observée au niveau des zones de Belef Gawdi et M'bidan. Cependant dans la zone de Belle Gawdi, la majeure partie des troupeaux proviennent des communes environnantes. En ce qui concerne la zone de Tichotten dans la moughataa de Maghtalahjar, des départs massifs de troupeaux sont signalés vers la Wilaya de l'Assaba (Figure 6).

Au Gorgol, la très forte concentration est observée au niveau des zones de Deichrak barrage et Ould Ramy dans la moughataa de Lexeiba. En ce qui concerne la zone de Fom Gleita, les informations montrent une concentration moyenne comme lors de la période précédente avec des départs de troupeaux vers la zone de Hadad et Ajar au Guidimakha.

ÉTAT D'EMBOINPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Comme lors de la période précédente, l'état d'embonpoint des animaux reste globalement satisfaisant au niveau des sites agropastorales de la Mauritanie malgré une diminution des ressources pastorales constatée.

Au niveau de la Wilaya de Hodh EL Chargui, l'état d'embonpoint des gros ruminants est bon de façon générale au niveau des sites suivis (Figure 7). Néanmoins, dans l'espace composé de Oumouavnadeich et Adelbagrou, l'appréciation de l'état d'embonpoint des animaux est jugée passable.

Selon les relais de la zone d'Adel bagrou, cette situation est causée par l'insuffisance de ressources fourragères au niveau de la zone et risque de s'empirer dans les mois à venir.

Au Guidimakha, les informations reçues au cours de cette période révèlent un bon état d'embonpoint des gros ruminants excepté dans la zone de Gouraye. Au Gorgol, il ressort des données de terrain que la situation demeure similaire de celle du Guidimakha à l'exception de la zone Youman Yiré qui indique une situation passable. Quant à la Wilaya du Brakna, l'état d'embonpoint est satisfaisant au niveau de la zone de M'bidan relevant de la moughataa de Mall. Exceptée cette zone, c'est une appréciation passable qui est observée dans les zones de Tichotten, Lac Aleg et Belel Gawdi.

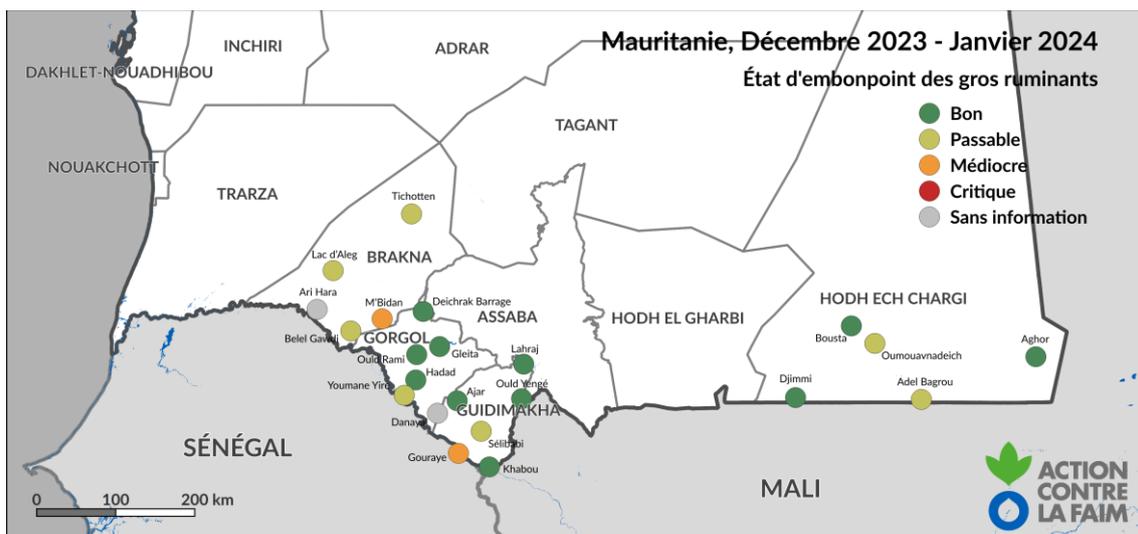


Figure 7 – État d'embonpoint des gros ruminants observé pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

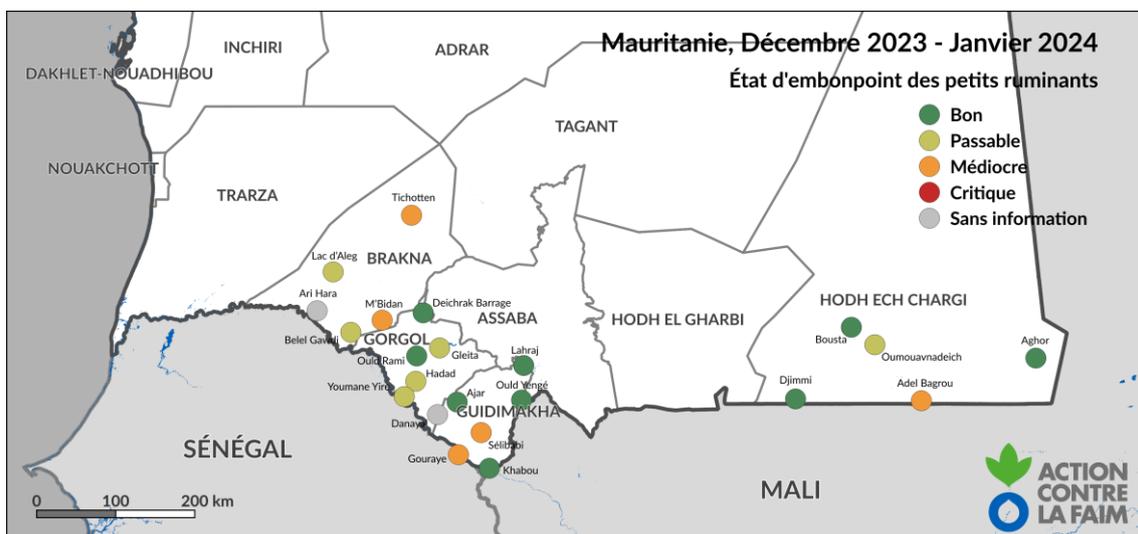


Figure 8 – État d'embonpoint des petits ruminants observé pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

Chez les petits ruminants, la Wilaya de Hodh El Chargui observe une situation similaire à celle des grands ruminants sauf dans la zone d'Adel Bagrou sur la bande frontalière où l'état d'embonpoint est médiocre.

Au Guidimakha, on observe un bon état d’embonpoint au niveau des zones de Lahraj et Ould Yengé plus au nord, Ajar et Khabou. Cependant la situation au niveau des zones de Sélibaby et Gouraye demeure médiocre. Au Gorgol, on observe un état d’embonpoint satisfaisant au niveau des sites de surveillance pastorales. Dans la Wilaya du Brakna, comme la période précédente l’état d’embonpoint reste moins apprécié au niveau des zones de Tichotten et M’bidan comme l’illustre la Figure 8. Pour ce qui est des zones du Lac Aleg et Bel el Gawdi dans la moughataa de M’bagne, l’état d’embonpoint chez les petits ruminants est jugé passable.

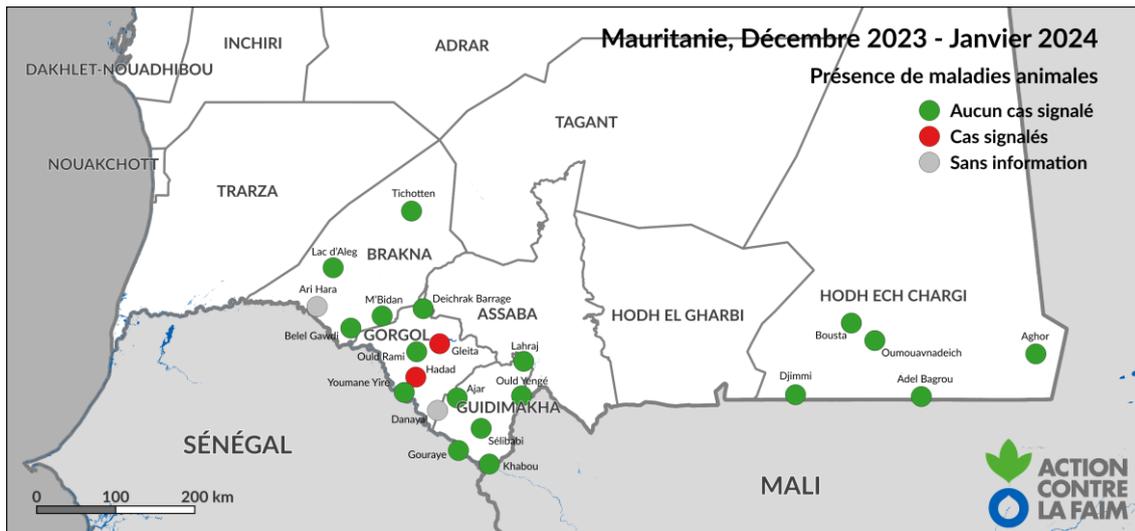


Figure 9 - Présence de maladie animale rapportée pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

Pour la situation sanitaire au niveau des sites sentinelles pastorales, on observe une situation relativement calme comme l’indique la Figure 9. Cependant au niveau de la wilaya du Gorgol, des cas de peste de petits ruminants sont signalés au niveau des zones pastorales de Foum Gleita et Hadad.

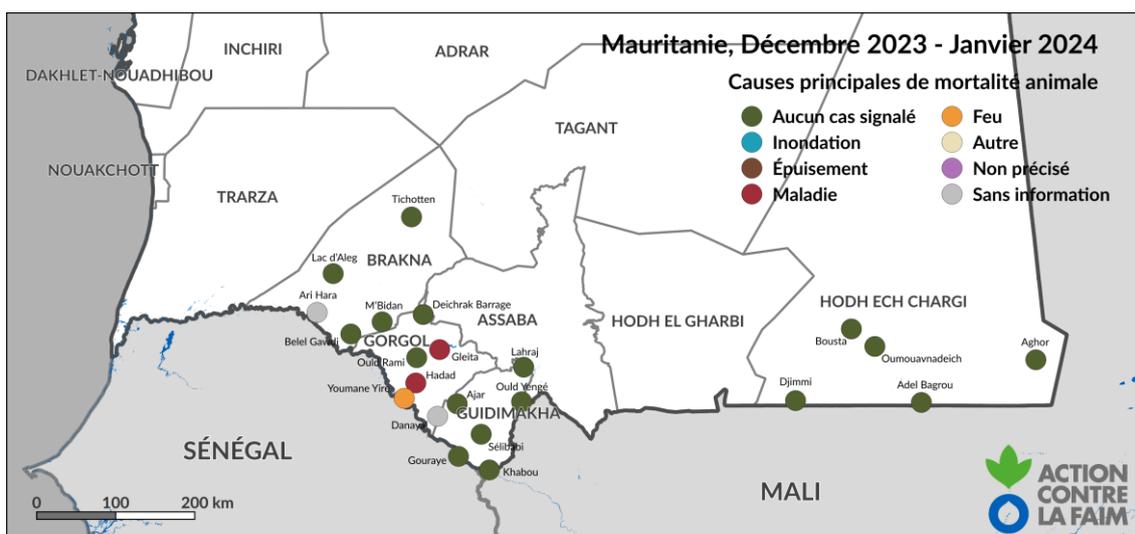


Figure 10 - Cause de mortalité animale rapportée pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

Quelques cas de mort d'animaux sont signalés au cours de cette période, il s'agit essentiellement des petits ruminants dans les zones de Foug Gleïta et Hadad au Gorgol. Selon les relais pasteurs, ces événements ont généralement lieu à la suite de cas d'avortements. Plus au sud, dans la zone de Youman Yiré une dizaine de vaches a été décimé à la suite d'un feu de brousse de grande taille.

FEUX DE BROUSSE

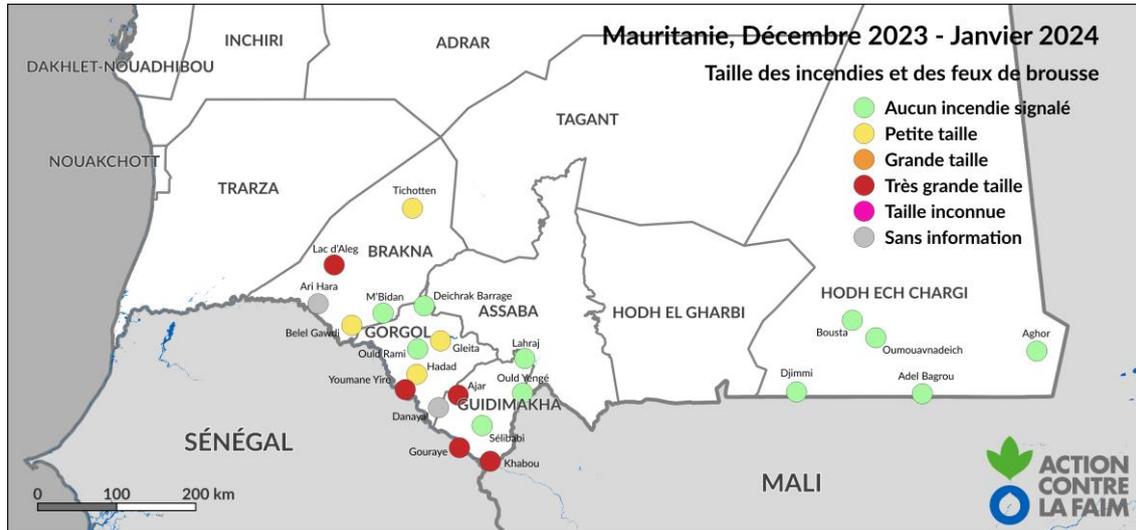


Figure 11 – Feux de brousse pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

Depuis la fin de l'hivernage, les zones pastorales stratégiques font face à des cas récurrent de feux de brousse détruisant au passage des quantités importantes de pâturage.

Selon la Délégation Régionale de l'Environnement (DRE), la Wilaya du Guidimakha a enregistré plusieurs cas de feux de brousse depuis la fin de l'hivernage au niveau des différents moughataa. Les zones les plus touchées sont Khabou, Gouraye et Ajar. Le cumul de la superficie brûlée est de 73,795 km².

Aucun cas n'a été signalé au cours de cette période dans la Wilaya de Hodh EL Chargui. Selon le Délégué régional de l'Environnement, au total 34 cas de feux de brousse ont été enregistrés depuis la fin de l'hivernage pour un cumul de superficie brûlée de 488,065 km². Au Gorgol, des cas de feux brousse ont été signalés au cours de cette période au niveau des zones de Youman Yiré, Hadad et Foug Gleïta. La DRE fait état de 27 cas de feux de brousse pour un cumul total de 153,48 km²

VOL DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Comme pour la période précédente, quelques cas de vol de bétails sont signalés au niveau des sites de surveillance pastorale (Figure 12).

Dans la Wilaya du Brakna, un nombre de 7 chèvres et 3 brebis ont été déclaré volés au niveau de la zone du Lac Aleg. Plus au sud à M'bagne dans la zone de Bebel Gawdi, un troupeau composé de 3 chèvres, 5 moutons et un agneau a été volé. Au Guidimakha, la zone d'Ajar enregistre des cas récurrent vol de bétail. Ainsi au cours de cette période 3 caprins sont déclarés volés. Au Gorgol, dans la zone Youman Yiré, un troupeau de 25 têtes composé de bovins et ovins a été déclaré volé au cours de cette période. Malgré la saisi des autorités locales, le troupeau n'a pas été retrouvé.

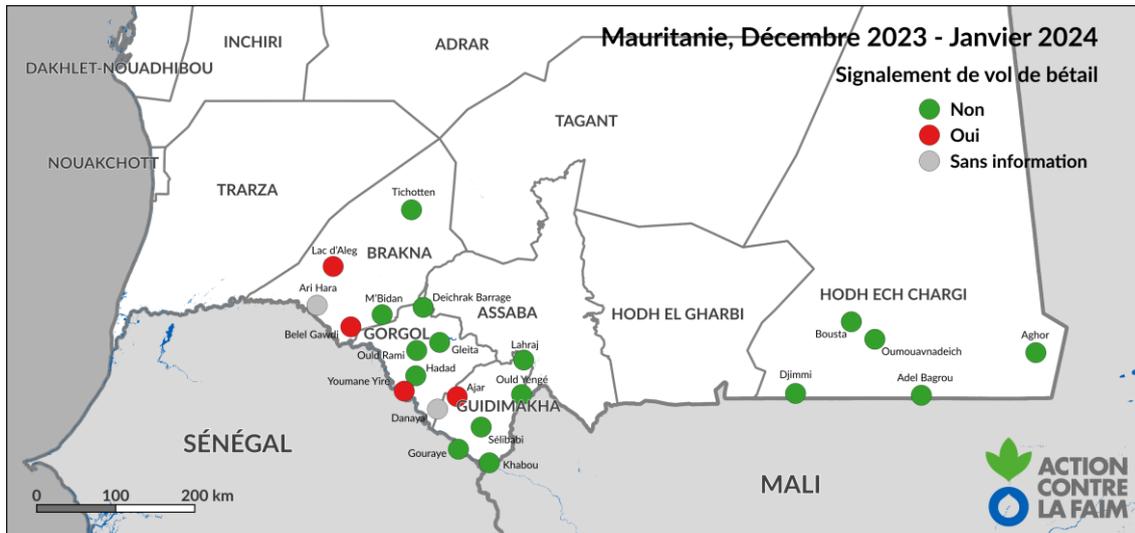


Figure 12 – Vols signalés pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

Au cours de cette période, un conflit opposant des agriculteurs et éleveurs a eu lieu au niveau de la zone de Gouraye relevant de la Moughataa de Khabou (Figure 13). À l'exception de cet événement, aucun conflit majeur n'a été signalé au niveau des sites de surveillance pastorale (Figure 13).

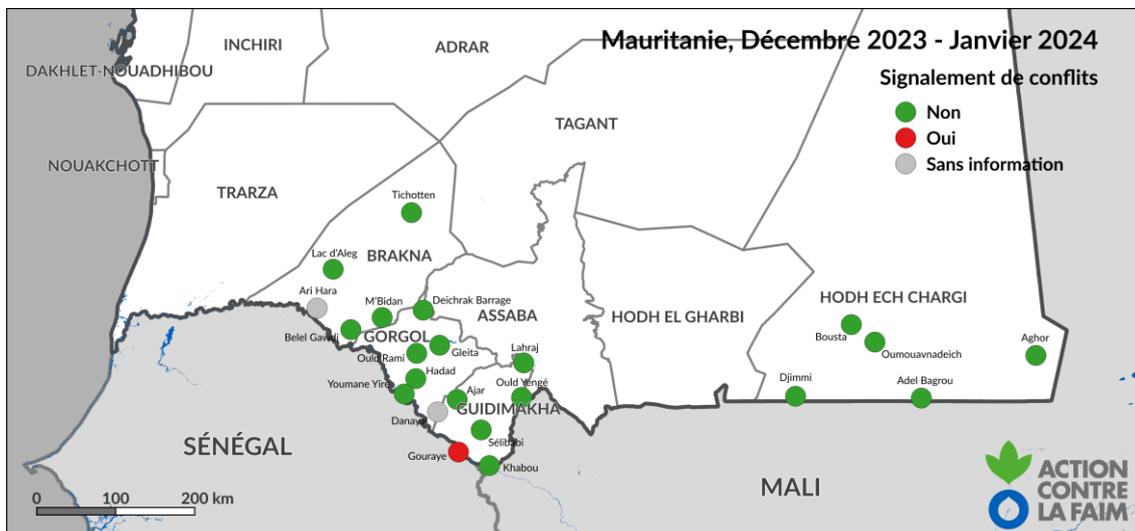


Figure 13 – Conflits signalés pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITÉ D'ALIMENT POUR BÉTAIL

Au cours de cette période, quelques sites sentinelles pastorales ont bénéficié des actions d'appuis au secteur du pastoralisme. Il s'agit essentiellement de la vaccination des animaux par le biais de la campagne nationale qui est toujours en cours sur tout l'étendue du territoire national. Cette campagne lancée depuis octobre 2023 d'une durée de 6 mois, vise à éliminer les maladies graves affectant le bétail national en particulier les petits ruminants, dans toutes les zones pastorales. Selon les chiffres officiels, l'objectif de cette

campagne est de vacciner 2.400.000 têtes contre le PPBC et 11.000.000 têtes contre la PPR.

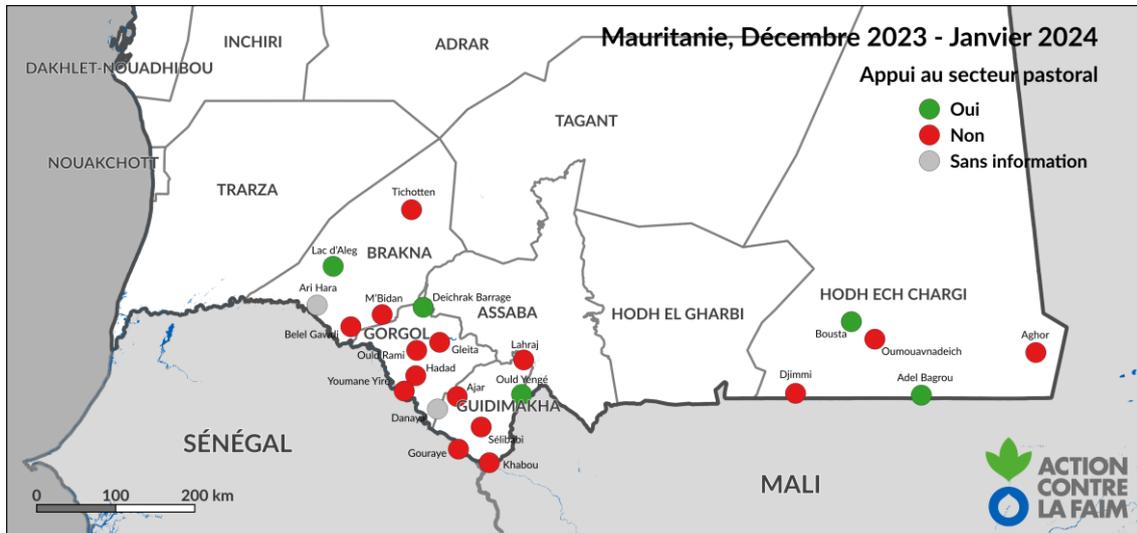


Figure 14 - Zones d'appui au secteur pastoral pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

Durant cette période, les pénuries d'aliment pour le bétail sont rapportées sur 15% des sites suivis (Figure 15). Cette indisponibilité en aliment pour bétail concerne les localités d'Ould Rami et Youman Yiré au Gorgol et Tichotten relevant de la moughataa de Maghtalahjar au Brakna.

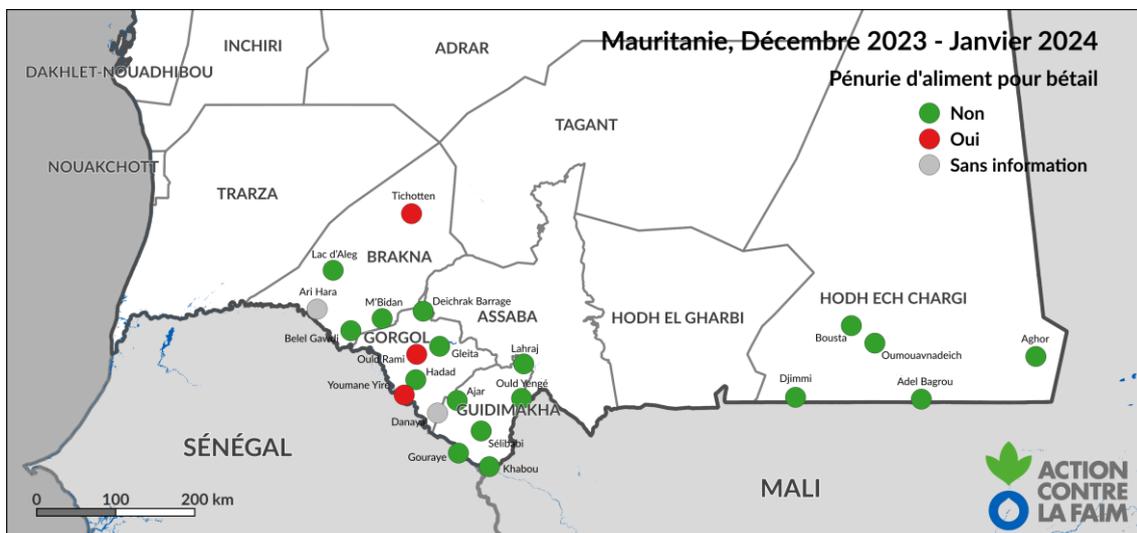


Figure 15 - Pénurie d'aliment pour bétail signalée pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

MARCHÉS

PRIX SUR LES MARCHÉS

La Tableau 1 ci-dessous indique les prix des petits ruminants, le riz local, le mil, le sorgho et l'aliment pour bétail au cours de la période de décembre 2023 à janvier 2024 au niveau des zones pastorales suivies.

Tableau 1 - Prix en MRU de marché et termes de l'échange relevés de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

Wilaya	Moughataa	Zone	Caprin	Ovin	Riz	Mil	Sorgho	Aliment bétail	Termes échange Caprin mâle		
			Mâle	Mâle					Mil	Sorgho	
			MRU/tête		MRU/kg			kg/tête			
Brakna	Aleg	Lac d'Aleg	2 800	3 900	30.0	45.0	30.0	15.0	62	93	
		M'Bidan	1 800	4 500	30.0	25.0	40.0	15.0	72	45	
	Boghé	Ari Hara									
		M'bagne	Belel Gawdi	2 350	2 850	30.0	25.0	35.0	15.0	94	67
		Maghtaa Lahjar	Tichotten	2 050	3 300	35.0	25.0	30.0	16.5	82	68
Gorgol	Kaédi	Hadad	3 000	4 300	30.0	35.0	30.0	17.0	86	100	
		Ould Rami	1 500	4 625	30.0	36.0	30.0	12.5	42	50	
	Maghama	Danayal		8 000	55.0	45.0	40.0	15.0			
		Youman Yiré									
	M'bout	Gleita	1 650	4 000	32.5	32.0	32.5	15.0	52	51	
	Monguel	Deichrak Barrage	3 750	6 000	26.0	25.0	20.0	12.0	150	188	
Guidimakha	Khabou	Gouraye	2 400	4 800	25.0	15.0	15.0	20.0	160	160	
		Khabou	2 500	4 500	30.0	25.0	25.0		100	100	
	Ould Yengé	Lahraj	1 900	4 000	30.0	37.5	32.5	20.0	51	58	
		Ould Yengé	2 200	3 200	30.0	27.0	27.0	20.0	81	81	
	Sélibabi	Sélibabi	1 900	3 250	30.0	30.0	40.0	25.0	63	48	
	Wompou	Ajar	3 500	6 000	35.0	25.0	30.0	12.0	140	117	
Hodh El Chargui	Amourj	Adel Bagrou	2 900	4 200	35.0	30.0	35.0	25.0	97	83	
	Bassikounou	Aghor	3 000	5 000	35.0	16.0	30.0	15.0	188	100	
	Djigueni	Djimmi	1 650	3 500	30.0	13.2	15.0	15.0	125	110	
	Nema	Oumouavna deich	1 450	3 200	35.0	25.0	25.0	25.0	58	58	
	Timbedra	Bousta	3 000	3 000	40.0	40.0	40.0	20.0	75	75	

Source : Réseau de relais sentinelles

Au cours de cette période le prix moyen du caprin par tête indique une baisse au niveau des moughataas du Brakna (-1%) et du Guidimakha (-7%). Par ailleurs cette tendance est à la hausse au Gorgol avec +2% et plus considérable au Gorgol avec +19%.

En comparaison avec les prix de l'année dernière à la même période, la situation montre une tendance à la baisse de -18% au niveau du Brakna, -10% au Guidimakha et -7% au Hodh El Chargui tandis qu'il est de +10% au Gorgol. A noter que cette tendance est de -6% en moyenne sur l'ensemble des Wilayas suivies.

Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Wilaya	Prix Caprin Mâle Déc. 2023 – Jan. 2024 (MRU/tête)	Prix Caprin Mâle Oct.-Nov. 2023 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle Déc. 2022 – Jan. 2023 (MRU/tête)	Variation (%)
Brakna	2250	2263	-1	2738	-18
Guidimakha	2400	2575	-7	2667	-10
Gorgol	3080	2591	+19	2788	+10
Hodh El Chargui	2400	2350	+2	2590	-7
Ensemble Wilayas	2540	2466	+3	2696	-6

Source : Réseau de relais sentinelles

A l'instar du prix moyen du caprin, celui de l'ovin mâle indique des variations par endroits. Ainsi, on observe une tendance en baisse de +4%. Le Tableau 2 ci-dessus montre que cette tendance en hausse est de +2% au Gorgol et -6% et -8% au niveau de Hodh El Chargui. Cependant, la hausse est de +4% est signalé au Gorgol tandis qu'elle demeure stable au Guidimakha.

En faisant la comparaison avec l'année dernière à la même période, les informations reçues indiquent une baisse considérable de -27% au Brakna et -34% au Hodh EL Chargui. Néanmoins, une variation à la hausse de +9% est constatée au Guidimakha et +8% au Gorgol.

Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Wilaya	Prix Ovin Mâle Déc. 2023 – Jan. 2024 (MRU/tête)	Prix Ovin Mâle Oct.-Nov. 2023 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle Déc. 2022 – Jan. 2023 (MRU/tête)	Variation (%)
Brakna	3638	3888	-6	4988	-27
Guidimakha	4292	4283	+0	3946	+9
Gorgol	5385	5200	+4	4975	+8
Hodh El Chargui	3780	4113	-8	5740	-34
Ensemble Wilayas	4306	4445	-3	4865	-11

Source : Réseau de relais sentinelles

La Tableau 4 ci-dessous montre la variation du prix du riz local entre la période actuelle et celle précédente. Cette observation indique qu'au cours de la période écoulée, le riz local reste stable au niveau du Guidimakha. Cependant, une variation à la hausse est signalée au niveau des autres Wilayas comme suit : +9% au Brakna, +8% au Gorgol et +4% au Hodh El Chargui.

Tableau 4 – Évolution du prix du riz

Wilaya	Prix du riz Déc. 2023 – Jan. 2024 (MRU/kg)	Prix du riz Oct.-Nov. 2023 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du riz Déc. 2022 – Jan. 2023 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	31.3	28.8	+9		
Guidimakha	30.0	30.0	0		
Gorgol	34.7	32.3	+8		
Hodh El Chargui	35.0	33.8	+4		
Ensemble Wilayas	32.7	31.2	+5		

Source : Réseau de relais sentinelles

Sur toutes les Wilayas, le prix du riz en hausse. De l'avis de certains agriculteurs, le secteur rizicole a connu une faible production par rapport à l'année dernière. Cette situation est en partie due aux prix élevés des engrais, qui incitent les agriculteurs à réduire les superficies emblavées.

Au cours de cette période, le prix moyen du mil au kilogramme indique une hausse par rapport à la période précédente excepte au niveau du Guidimakha (Tableau 4). Cette situation pourrait s'expliquer par la faible production agricole de cette année.

Tableau 5 - Évolution du prix du mil

Wilaya	Prix du mil Déc. 2023 - Jan. 2024 (MRU/kg)	Prix du mil Oct.-Nov. 2023 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du mil Déc. 2022 - Jan. 2023 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	30.0	28.8	+4		
Guidimakha	26.6	32.7	-19		
Gorgol	34.6	29.6	+17		
Hodh El Chargui	24.8	21.5	+15		
Ensemble Wilayas	28.8	28.7	+0		

Source : Réseau de relais sentinelles

Comme le mil, le prix moyen du kilogramme de sorgho enregistre une baisse au niveau de certaines zones suivies du Guidimakha et plus considérable au Brakna. Malgré cette baisse avérée en cette période, ce prix est considéré élevé pour les populations locales. Quant aux autres Wilayas suivies, on observe une hausse de +1% à 22% (Tableau 6).

En faisant la comparaison avec l'année dernière à la même période, on observe une tendance à la hausse plus considérable avec +29 au Hodh El Chargui et +14% au Guidimakha. Quant aux autres Wilayas suivies, on observe une baisse de -5% au Gorgol. Cette baisse est plus considérable au niveau de la Wilaya du Brakna avec -43%.

Sur l'ensemble des Wilayas, le prix est aussi en baisse par rapport aux prix relevés l'année passée à la même période avec -8% en moyenne sur l'ensemble des Wilayas suivies.

Tableau 6 - Évolution du prix du sorgho

Wilaya	Prix du sorgho Déc. 2023 - Jan. 2024 (MRU/kg)	Prix du sorgho Oct.-Nov. 2023 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du sorgho Déc. 2022 - Jan. 2023 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	33.8	46.3	-27	58.8	-43
Guidimakha	28.3	31.2	-9	24.7	+14
Gorgol	30.5	30.1	+1	32.1	-5
Hodh El Chargui	29.0	23.8	+22	22.4	+29
Ensemble Wilayas	30.1	32.4	-7	32.8	-8

Source : Réseau de relais sentinelles

Globalement le prix de l'aliment de bétail au niveau des sites suivis est toujours acceptable malgré quelques variations constatées par endroits. Ainsi au cours de cette période, le prix moyen au kilogramme indique une baisse de -1% au Guidimakha et -2% au Brakna. Au niveau des Wilayas du Gorgol et de Hodh EL Chargui, on signale respectivement une hausse de +2% et +7%.

En faisant la comparaison avec l'année dernière à la même période on observe une baisse. Cette baisse est de -68% au Brakna, -13% Au Guidimakha et -14% au Gorgol (Tableau 7). Quant à la Wilaya de Hodh El Chargui, on observe une hausse de +25%. Sur l'ensemble

des Wilayas le prix moyen de l'aliment de bétail est en baisse de -28% par rapport à l'année dernière à la même période.

Tableau 7 - Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Wilaya	Prix Aliment Bétail Déc. 2023 - Jan. 2024 (MRU/kg)	Prix Aliment Bétail Oct.-Nov. 2023 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix Aliment Bétail Déc. 2022 - Jan. 2023 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	15.4	15.8	-2	48.5	-68
Guidimakha	19.4	19.5	-1	22.3	-13
Gorgol	14.3	14.0	+2	16.6	-14
Hodh El Chargui	20.0	18.8	+7	16.0	+25
Ensemble Wilayas	17.4	17.0	+2	24.2	-28

Source : Réseau de relais sentinelles

TERMES DE L'ÉCHANGE CAPRIN CONTRE SORGHO

Les informations reçues au cours de cette période montrent que les termes de l'échange (TDE) sont en hausse de +36% au Brakna et +3% au Guidimakha. Malgré cette hausse les TDE sont considérés comme étant défavorables aux éleveurs (Tableau 8). Cette situation est aussi le cas de la Wilaya de Hodh El Chargui. Néanmoins, avec 101 kg/tête les TDE sont considérés favorables pour les éleveurs au niveau du Gorgol.

Par rapport à l'année passée à la même période, on constate que les termes de l'échange sont en hausse au niveau des Wilayas du Brakna avec +43% et +16%. En ce qui concerne les autres Wilayas, on note une baisse de -21% au Guidimakha et -28% au Hodh EL Chargui.

Tableau 8 - Évolution des termes de l'échange caprin mâle adulte contre sorgho

Wilaya	TdE Caprin/Sorgho Déc. 2023 - Jan. 2024 (kg/tête)	TdE Caprin/ Sorgho Oct.-Nov. 2023 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Caprin/ Sorgho Déc. 2022 - Jan. 2023 (kg/tête)	Variation (%)
Brakna	67	49	+36	47	+43
Guidimakha	85	83	+3	108	-21
Gorgol	101	86	+17	87	+16
Hodh El Chargui	83	99	-16	116	-28
Ensemble Wilayas	84	76	+11	82	+2

Source : Réseau de relais sentinelles

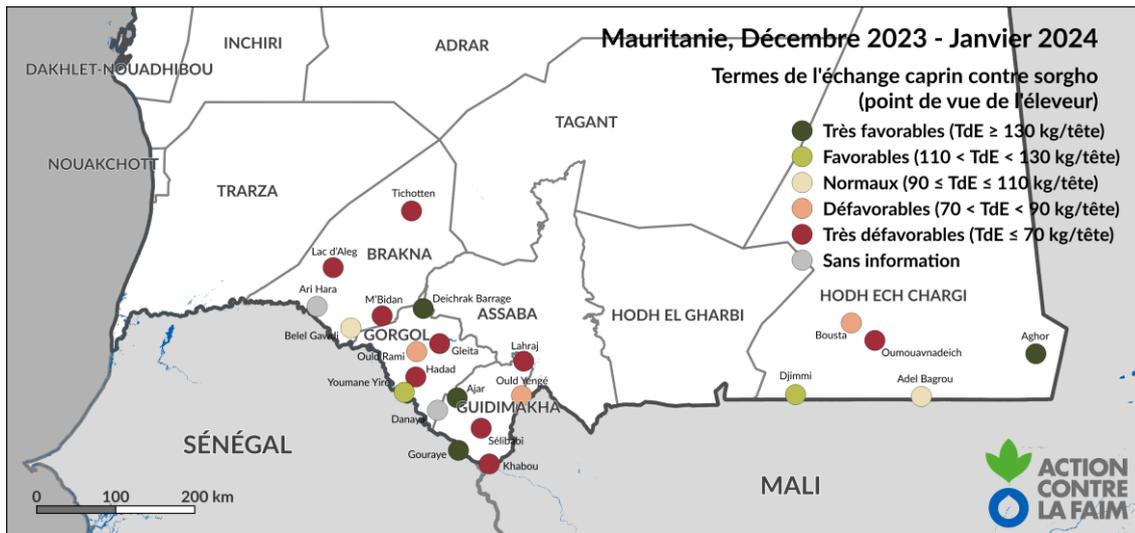


Figure 15 - Termes de l'échange caprin contre mil pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

VENTE DE FEMELLES REPRODUCTRICES

La vente des femelles reproductrices s'est poursuivie au cours de cette période comme l'illustre la Figure 16 ci-dessous. Ainsi, 55% des sites de surveillance pastorale suivis signalent cette vente, soit une hausse de +3% par rapport à la période précédente. De l'avis des relais ces ventes sont normales et concernent généralement des vaches laitières de réforme qui sont aussitôt remplacées par des femelles plus jeunes.

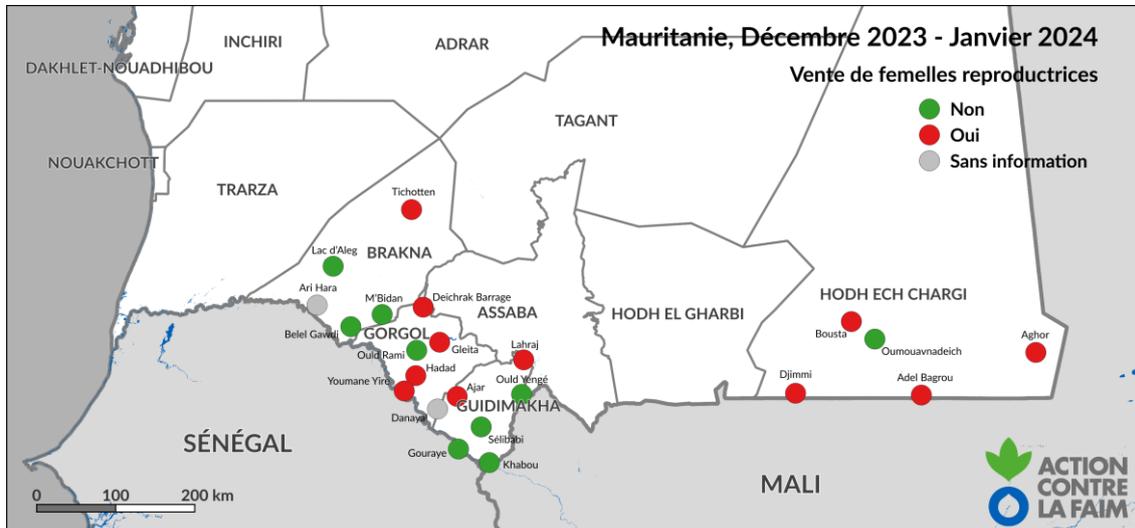


Figure 16 - Vente de femelles reproductrices observée pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur la Mauritanie

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Partager le bulletin d'informations avec l'ensemble des acteurs, en particulier les pasteurs pour la « redescende » d'informations
 - Mettre en place des actions d'appui au secteur de l'élevage en disponibilisant l'aliment de bétail à des prix subventionnés.
 - Sensibiliser sur les dangers de l'autovaccination par les éleveurs sans formation vétérinaire, sur l'importance de celle-ci ainsi que sur les maladies animales.
 - Encourager les populations locales à pratiquer la culture fourragère
 - Sensibiliser les populations locales sur la conservation des pâturages et contre les feux de brousse
 - Doter les services concernés de moyens de lutte contre les feux de brousse
 - Réaliser des ouvrages hydrauliques dans les zones à pâturage qui en sont dépourvus
 - Réhabiliter des puits et forages défectueux pour contribuer à l'alimentation en eau.
 - Inciter les transhumants à utiliser les couloirs de transhumance afin d'éviter les conflits avec les agriculteurs
 - Poursuivre et étendre la surveillance pastorale aux autres Wilayas agropastorales et pastorales encore non couvertes pour une meilleure alerte des populations sur toute l'étendue du territoire
- Mettre en place des actions d'appui au secteur de l'élevage en disponibilisant l'aliment de bétail à des prix subventionnés.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- CAMARA Thierno Sambara (ACF-Mauritanie) – tcamara@mr.acfspain.org
- NDIAYE Bamba (ACF-Mauritanie) – bndiaye@mr.acfspain.org
- DOUCOURE Maciré (ACF-Mauritanie) – mdoucoure@mr.acfspain.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF-ROWCA) – cadiallo@wa.acfspain.org
- LEVY Clara (ACF-ROWCA) – clevy@wa.acfsapain.org
- FILLOL Erwann (ACF-ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données et l'élaboration du bulletin sont assurées en partenariat avec le ministère de l'Élevage, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP).



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie et de l'Agence Française de Développement AFD.

